

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 21 mai 2021	N° 2021-286

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 17h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir
de 13h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à
partir de 16h05
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à
partir de 16h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 21 mai 2021	Délibération
	Direction des relations internationales	N° 2021-286

Elaboration d'échanges culturels dans le cadre de l'accord de coopération entre Bordeaux Métropole, la mairie de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Douala au Cameroun - Autorisation - Décision

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 – Bilan des trois précédentes éditions :

Depuis 2018, plusieurs projets culturels ont pu voir le jour entre Douala et Bordeaux permettant de mettre à l'honneur des artistes mêlant identités culturelles, réalités urbaines tout en explorant divers champs sectoriels : art visuel (arts plastiques, photographie, performance...) spectacle vivant (musique, conte, danse...).

Les évènements suivants ont pu être organisés :

- Trois éditions du **Festival New Bell** (2 jours) à Bordeaux : L'événement organisé sur 2 jours met scène les artistes camerounais et la culture africaine dans son ensemble. Se mêlent ainsi à la musique, la danse, les contes, l'art visuel.... Plusieurs temps forts : ateliers thématiques et un concert « Nuit Blanche à New Bell ». Plusieurs artistes ont ainsi été mis à l'honneur : Blick Bassy, Benkadi Quartet, Souleymane Diamanka, Cheick Sow, mais aussi Daphné et Locko, E.Sy Kennenga, Noss , la Dame Blanche, Daara J, le conteur Binda Ngazolo ...
- **Des Master class** à Douala et Bordeaux sur la musique assistée, la formation à la régie et à la préparation de concert ainsi que des rencontres professionnelles (venue de 5 promoteurs doualais à Bordeaux en décembre 2019)...quelques artistes concernés : DJ Vex, DJ Issa The Musicoman, DJ Armstrong, DJ Bubba, DJ Vincent Vendetta, DJ Benji, DJ Armstrong, DJ Oxy, DJ Crocodile le Préd,ateur, DJ Faetan, DJ Santos, DJ Nelson, DJ Xandra, DJ Arch Killer, DJ Klaxs, Maxtor, Didier Toko (Festival de Hip Hop), Kiki Elamé.
- **Des résidences d'artistes** à Douala et Bordeaux : résidence photographique croisée avec Olga Blanche Agoumé et Claire Soubrier,
- **Projet de street-art et mapping** (dans le cadre du Festival Ngondo de 2020) avec les artistes Delphine Delas et Nicolas Louvancourt...

2– Festival New Bell 4 :

Le programme prévisionnel 2021 permettra de présenter la créativité de jeunes artistes africains et bordelais sur les deux scènes culturelles, mais également d'organiser des rencontres professionnelles autour de l'entreprenariat culturel dans les secteur artistique, musical et numérique... Les évènements se dérouleront en 2 temps :

Un temps à Bordeaux (septembre/octobre 2021) :

- Soirée « New Bell 4 » au rocher de Palmer : concert avec un groupe africain reconnu et un groupe bordelais
- Ateliers- rencontres autour des contes, du wax, du body painting (artiste Keulion...),
- Exposition des photographes Claire Soubrier et Blanche Agoumé.

Un temps à Douala (novembre/ décembre2021) :

- Participation de DJ Vex et de rappeurs bordelais au Festival de Hip Hop de Douala,
- Actions socioculturelles et/ou ateliers en lien avec l'espace culturel du Somewhere (ateliers de musique assistée par ordinateur, "Illustrations et Bande dessinée", formation autour du montage de projet culturels...).

3- Modalités organisationnelles

Les acteurs suivants participent à la réalisation du projet :

- Musiques de nuit diffusion, association responsable du projet culturel et artistique du Rocher de Palmer à Cenon, de la programmation des festivals métropolitains « Festival des hauts de Garonne » et « Les inédits de l'été » dans le cadre de l'été métropolitain, assurera la programmation. Cet acteur collaborera pour ce projet avec d'autres acteurs de l'éco- système local bordelais.
- Bordeaux métropole et la Communauté urbaine de Douala sont les acteurs institutionnels s'assurant de la bonne réalisation du projet.
- d'une façon générale, la participation d'acteurs locaux agissant dans le domaine culturel, notamment à Douala, devra être favorisée.

4 - Budget prévisionnel annuel

Le coût total du projet est estimé 46 340 € TTC.

Bordeaux Métropole financerait le dispositif à hauteur de 32000 € TTC. Cette somme est inscrite aux budgets primitifs 2021.

(voir tableau en annexe)

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5111-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015, reçue à la Préfecture de la Gironde le 9 juin 2015, adoptant le règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé par Bordeaux Métropole,

VU l'accord de coopération signé le 5 octobre 2016 entre Bordeaux Métropole, la Mairie de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala au Cameroun, et renouvelé le 24 octobre 2019

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à développer une politique de coopération internationale multithématique, notamment une action culturelle avec le Cameroun,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser M. le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention annexée avec l'association Musiques de Nuit Diffusion.

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de **32 000 € TTC** à « Musiques de Nuit » à Cenon pour l'organisation d'évènements culturels croisés entre Bordeaux et Douala.

Article 3 : d'imputer la dépense sur le budget principal de l'exercice cours au chapitre 65 - article

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MAI 2021</p> <p>PUBLIÉ LE : 31 MAI 2021</p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Céline PAPIN</p>
---	---